



Divorce, prises en compte des charges logements

Par Naliivaga

Bonjour,

Je suis en procédure de divorce et mon mari et moi même cohabitons dans notre maison en vente.

Nous nous partageons les frais de "fonctionnement" de la maison, véhicule assurances, etc...en ayant toute fois, chacun, un compte séparé

Mon mari gagne le double de moi, mais malgré tout j'ai voulu partager tous les frais en deux.

J'ai signé un descriptif de toutes les charges.

Or, mon avocate m'a dit qu'il aurait fallu que je paye en fonction de mes revenus.

Mon mari ne veut pas revenir sur sur cette accord.

Ce document a t'il une valeur quelconque...

Quel recours puis je avoir ?

D'autres charges, non citées, sur le document, vont venir se rajouter(impôts sur le revenu, et eaux)

Je ne peux et veux pas partager les factures

Que dois je faire?